

## Questions orales

● (1422)

[Français]

**M. La Salle:** Monsieur le président, le ministre pourrait-il assurer la Chambre que ces projets qui seront réalisés dans la province de Québec ont été discutés au préalable avec certains ministres du gouvernement du Québec? Peut-il également donner l'assurance que ces projets correspondent aux priorités déjà établies par la province de Québec?

[Traduction]

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une initiative fédérale. L'emploi direct relèvera du gouvernement fédéral et les salaires proviendront de fonds fédéraux, mais, comme d'habitude, il y aura échange de renseignements avec les provinces.

[Français]

**M. La Salle:** Monsieur le président, étant donné que le ministre doit donner une conférence de presse à cet effet, ne jugerait-il pas utile et équitable pour nous, de l'opposition, de faire une déclaration à trois heures cet après-midi afin de nous permettre de lui poser des questions pertinentes? Nous sommes fort heureux de ces investissements, mais nous aimerions quand même poser certaines questions et je pense que cela serait juste aussi pour tous les députés de la Chambre.

[Traduction]

**M. Andras:** J'ai pesé cette considération, monsieur l'Orateur, mais j'ai estimé que ce programme ayant été annoncé le 20 octobre, comme l'avant-dernier député à avoir la parole s'est évertué à le démontrer, cette annonce-ci n'est pas la première. En raison des questions qui m'ont été posées et de l'intérêt que les députés ont manifesté, j'ai répondu aux questions à la Chambre, mais certains renseignements précis sont disponibles et devraient parvenir aujourd'hui aux bureaux des députés. J'ai fourni des réponses complètes aux questions qui m'ont été posées, et je répondrai volontiers à d'autres au cours de la période des questions. Nous n'avons pas l'intention de cacher quoi que ce soit. Au contraire, nous tenons à ce que tous les députés intéressés soient au courant des projets, afin qu'ils puissent eux-mêmes renseigner la population sur les projets de leur région lorsque ceux-ci seront annoncés.

\* \* \*

## LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA MAJORATION DU TAUX DE BASE DES PENSIONS  
D'INVALIDITÉ—DEMANDE DE NOUVELLE PRÉSENTATION AU  
CABINET

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. C'est au sujet de la vive déception éprouvée par les vétérans et les organisations de vétérans, de même que par bon nombre de Canadiens, après que le ministre eut annoncé il y a quelques semaines qu'on ne hausserait pas le taux de base des pensions d'invalidité de guerre au taux composé type établi en 1973. Je voudrais donc demander au

[M. Andras.]

ministre s'il a à nouveau soulevé cette question au cabinet depuis qu'il a fait cette annonce. Si oui, avec quels résultats? Sinon, le fera-t-il très bientôt?

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Lorsque je l'ai annoncé, j'ai bien dit que les vétérans et les organisations de vétérans seraient sans doute déçus. Mais j'ai également dit, et je le répète, que le gouvernement considérera à nouveau cette question quand les contraintes financières pourront se relâcher.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'espère que l'absence de contraintes que nous observons en tant de domaines portera le ministre à trouver que le temps est venu de soulever à nouveau cette question au cabinet. Quand il le fera, pourrais-je lui recommander de signaler également au cabinet le faible montant d'argent qui serait nécessaire pour accorder une indemnité de prisonnier de guerre aux moins de 200 vétérans de la Première Guerre mondiale qui furent prisonniers de guerre et sont toujours de ce monde? Entretiendra-t-il également l'attention sur la question de modifier les règlements relatifs aux pensions de veuve de sorte que les veuves dont le mari touchait une pension d'invalidité de moins de 48 p. 100 puissent en toucher une de droit?

Des voix: Bravo!

**M. MacDonald (Cardigan):** Monsieur l'Orateur, les points énumérés par le député sont toujours à l'étude à mon ministère et pourraient être proposés n'importe quand.

\* \* \*

## LES FINANCES

LA PRÉSENTATION DU BILL PRÉVOYANT LES CRÉDITS LIÉS À LA  
CRÉATION D'EMPLOIS—LE NOMBRE DE NOUVEAUX EMPLOIS  
ESCOMPTEÉS

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Il n'a certainement pas oublié les propos suivants qu'il a énoncés dans son discours du 20 octobre;

J'annonce ce soir un crédit à la création de nouveaux emplois.

Hier, en réponse à une question du chef de mon parti, le ministre a dit, en parlant du bill prévoyant des crédits liés à la création d'emplois, que son ministère était en train de le préparer. Le ministre pourrait-il nous dire où l'on en est dans la rédaction du bill et si nous ne pouvons pas l'avoir aujourd'hui?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le bill n'est pas prêt. Comme je l'ai dit, j'ai été pris à la Chambre pendant près de six semaines avec le bill C-11.

Des voix: Oh, oh!

**M. Chrétien:** Je travaille à la préparation du bill et j'espère que tout sera bientôt prêt. J'espère pouvoir le présenter dans les premiers mois de l'année prochaine.